

2021 - 2022

UNIVERSITÉ DE LILLE

GUIDE DES ÉTUDES

LICENCE 1

Mention

SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION



Faculté de psychologie,
sciences de l'éducation
et de la formation

 Université
de Lille

Lettre de la Direction du Département des Sciences de l'éducation et de la formation

Chères étudiantes, chers étudiants,

L'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue au sein du département des Sciences de l'éducation et de la formation.

Ce département constitue un lieu d'enseignement et d'apprentissages qui a sa culture propre, ses règles et modes de fonctionnement, produits d'une longue histoire au sein de l'Université Lille 3 puis de l'Université de Lille. Vous êtes invités à faire vivre ce lieu et à contribuer à son développement par votre investissement dans les enseignements et plus largement dans les activités proposées. **La formation que vous allez y suivre présente la spécificité de s'ancrer dans des connaissances issues de la recherche en éducation et en formation dont notre laboratoire de recherche, le Centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille (CIREL), est un acteur contributeur.** Aussi, les enseignements proposés seront dans leur plus grande partie dispensés par des enseignants-chercheurs.

Outre les lieux d'enseignements, des espaces sont à votre disposition pour vous accueillir, vous orienter, vous accompagner. Le secrétariat constitue le point névralgique du fonctionnement du département. Vous y serez reçus par le ou la gestionnaire pédagogique de votre année qui répondra à vos questions d'ordre administratif. L'Association des Sciences de l'Éducation des Étudiants de Lille (ASEEL) œuvre quant à elle pour l'accueil, la rencontre et la création de liens entre les étudiants, mais aussi entre étudiants et enseignants. La bibliothèque Jacques Hédoux constitue enfin un espace propice au travail personnel, à la consultation et au prêt d'ouvrages spécialisés dans la recherche en éducation et en formation.

Pour vous repérer au sein du département, **ce guide constitue un premier outil fondamental.** Il est soigneusement préparé pour vous aider à en comprendre l'organisation, l'offre de formation, les modalités d'évaluation, l'identification de personnes ressources, les liens avec les services de l'Université. Il importe donc de le lire attentivement et d'y revenir régulièrement pour y trouver des réponses aux questions que vous vous poserez tout au long de l'année.

Au nom de l'ensemble de l'équipe enseignante et administrative du département, nous vous souhaitons une année universitaire pleine de découvertes, de réussite et d'échanges fructueux au sein de l'université.

SOMMAIRE

CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION	4
LES SERVICES NUMÉRIQUES INCONTOURNABLES	7
LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES	12
LES RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDIANT(E)S DE LICENCE	12
L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	16
RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET ÉQUIPE ENSEIGNANTE	17
LES SERVICES PROPOSÉS PAR LE DÉPARTEMENT SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION	18
CLIL	20
PÔLE DELANG	21
LE CLES	22
LE CRL	24
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION	26
LICENCE 1 SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION	28
Présentation de la Licence 1	29
Descriptif du programme de formation de la Licence 1	30
Descriptif des enseignements - Semestre 1	32
Descriptif des enseignements - Semestre 2	41

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR	50
CONTACTS UTILES & LOCALISATION	51

CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Etre étudiant à l'université, c'est faire le choix d'une formation de qualité, correspondant à ses goûts, ses aspirations, son projet personnel de poursuite d'études parmi une offre de formation très large à l'université de Lille. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC).

L'UE Projet de l'étudiant proposée au sein de toutes les mentions de licence (hors PASS et LASS) et de master participe, via des enseignements proposés au choix, à la construction du projet personnel et professionnel.

Elle représente l'espace minimal de personnalisation de son parcours, un lieu privilégié d'acquisition des «softskills» (développement personnel, expressions, travail en équipe, etc.) ainsi qu'une ouverture à la pluri-et l'inter-disciplinarité. Elle contribue, en licence comme en master, à une meilleure intégration et à une meilleure réussite des étudiants, dont les néo-entrants à l'université.

Au premier semestre de la Licence : C'est le temps de la découverte des études supérieures à l'université. Tous les étudiants de l'université bénéficient d'une UE PE (Projet de l'étudiant) intégration qui est conçue pour vous aider à bien démarrer dans vos études universitaires, vous donnant les premières clés d'une formation réussie : Se familiariser avec Moodle, Mieux connaître l'organisation de mes études, les centres de documentation, Améliorer ses écrits, Connaître la richesse des études à l'université de Lille, se donner le droit de douter, de se tromper, de bifurquer, prendre de bonnes habitudes pour sa santé.... Et bien d'autres choses encore !

Par la suite, vous pouvez choisir parmi un large choix d'UE PE qui vous permettent de façonner votre parcours personnel individualisé : l'UE Projet de l'étudiant c'est votre part de liberté, un bloc (BCC) ou partie d'un BCC plus large auquel vous devrez vous inscrire à chaque semestre de la Licence. (via l'application choisis ton cours)

Comment choisir ses UE PE ?

Pour vous laisser l'initiative de choisir vos projets personnels, les UE PE sont le plus souvent multichoix sauf aux semestres où il est prévu des éléments obligatoires pour tous (pas plus de trois fois au cours de la Licence).

Vous pouvez identifier les semestres concernés en consultant votre maquette de formation Licence ou Master.

L'UE projet de l'étudiant c'est trois types d'enseignement :

- **des enseignements transversaux** : tous les étudiants d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet, développer son esprit d'entreprendre, apprendre une langue vivante qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.
- **des enseignements ouverts** proposés sur un campus par les composantes qui offrent aux étu-diants une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la Licence suivie. Vous y trouverez des compétences et connaissances disciplinaires partagées entre les étudiants de dif-férentes formations.
- **des enseignements spécifiques** : votre équipe pédagogique a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience pratique, de l'initiation à la recherche. Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

LE POLE TRANSVERSALITE

Le pôle transversalité a en charge la mise en place des enseignements transversaux, hormis ceux portés directement par la DIP (UE PE Intégration du S1 de la licence), le SUAPS ou le CLIL.

Les enseignements sont répartis sur les différents campus où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière et de l'offre qui leur sera proposée :

- sur le site du campus Cité Scientifique
- sur les sites du campus Lille-Moulins-Ronchin
- sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing

Selon l'enseignement, les cours peuvent se faire en distanciel pour tout ou partie.

Vous trouverez toutes les informations utiles (calendrier, choix des enseignements, mode pédagogique, emplois du temps, modalités de contrôles de connaissances, etc.) sur nos pages moodle, propres à chaque campus :

- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Cité Scientifique
- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Lille-Moulins-Ronchin
- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Pont-de-Bois

Votre inscription à l'enseignement choisi se fait par le biais de l'application Choisir Ton Cours, à des dates spécifiques, établies en septembre (du 15 au 23 sept) et janvier (calendrier à déterminer).

LES SERVICES NUMÉRIQUES INCONTOURNABLES

Le numérique à l'Université de Lille ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

IDENTITE NUMERIQUE

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type prenom.nom.etu@univ-lille.fr.

SE CONNECTER AU RESEAU SANS FIL - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre email ULille). En cas de difficulté, la documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille - accueil.

MESSAGERIE ET AGENDA EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITES ET INTRANET

Au quotidien, l'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder :

- aux applications pratiques
- aux alertes et actualités de l'université
- à l'intranet proposant des informations, documents et contacts, classés par thèmes (aides et accompagnement, scolarité, orientation-insertion, vie pratique...)
- à la plateforme pédagogique Moodle

C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. ent.univ-lille.fr

SAUVEGARDE / STOCKAGE

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateur·rice·s de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). ENT > applications > Nextcloud

TRAVAILLER A DISTANCE Zoom

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

RESSOURCES EN LIGNES : DECOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, REVISER

Etudiants, pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques, vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines.

L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques (UNT). Ces UNT sont au nombre de huit. Huit UNT qui couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et qui sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur

- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (<https://www.fun-mooc.fr/fr/>) en vous offrant la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

PACTEs

Découvrez le portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- s'approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des prérequis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources seront mises en ligne en cours d'année vous permettant de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

BIGBLUEBUTTON

La plateforme pédagogique Moodle donne la possibilité à l'enseignant.e de créer un espace classe virtuelle dans son cours, permettant des échanges synchrones avec les étudiant.e.s en groupe classe

ACCEDER A CES OUTILS

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

INFOTUTO, DES RESSOURCES POUR LES SERVICES NUMERIQUES

Vous y trouverez des tutoriels pour utiliser des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.). Mais également des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, travail collaboratif...).

infotuto.univ-lille.fr

LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Chaque étudiant de l'Université de Lille peut consulter le règlement des études «partie commune» sur l'intranet étudiant. Ce dernier contient le socle commun des règles régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle et master. Il est complété, au niveau de chaque composante, par un règlement des études partie spécifique décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Le règlement des études partie spécifique est diffusé par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle).

LES RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDIANT(E)S DE LICENCE

Quelques termes à connaître :

Jury : Le jury a pour rôle de valider les notes au terme des semestres et de valider l'acquisition de l'année universitaire et, à terme, du diplôme.

ABI : Absence injustifiée. Mention apparaissant sur les relevés de note quand un étudiant ne s'est pas présenté à l'examen. La mention ABI correspond à une absence de note, et bloque le calcul de la moyenne.

ABJ : Absence justifiée. Mention apparaissant quand un étudiant a fourni un justificatif pour son absence. ABJ équivaut à la note de zéro pour l'UE concernée dans le calcul de la moyenne.

Admis (ADM) : Cette mention signifie que le semestre, l'année ou le diplôme sont validés.

Ajourné (AJ) : signifie que l'étudiant n'a pas validé l'UE, le semestre, l'année ou le diplôme.

Défaillant (DEF) : signifie qu'une UE n'est pas validée du fait de l'absence aux examens, et par extension que le semestre n'est pas validé du fait de la défaillance à une EC.

ECTS : Les ECTS (European Credits Transfer System) sont des crédits accordés lors de la validation des EC (Unités d'Enseignement). Les UE de chaque semestre équivalent à 30 ECTS, la licence à 180 ECTS. Ils servent notamment à faire valoir les diplômes au niveau européen.

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

JURYS SEMESTRIELS

Pour les cursus licence (jurys de première et de deuxième session) la note de chaque BCC est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, avec compensation au sein du BCC :

- Une UE est acquise en cas de note égale ou supérieure à 10.
- Un BCC est acquis en cas de note finale égale ou supérieure à 10 pour chacune des UE qui le constitue.
- Il y a compensation entre les UE d'un même BCC.
- Il n'y a pas de compensation entre les BCC au sein d'un semestre.
- Le semestre est acquis si l'ensemble des BCC le constituant est acquis.
- En cas de non obtention du semestre, les BCC ayant une note au moins égale à 10 restent acquis.

Par exemple, au cours du semestre 1 (de la première année), le BCC2 est constitué des enseignements suivants :

BCC 2	UE1 Fondamentaux théoriques Introduction générale aux SEF	24h CM	CT	6
	UE2 Méthodes en SEF Méthodologie du travail universitaire	6h CM	CC	3
	UE3 Enseignements complémentaires Enseignement au choix dans le BCC2-UE2 du S3	24h CM	CT	3

La note attribuée au BCC2 sera la moyenne, avec coefficient, des UE1 UE2 et UE3.

Pour avoir l'année, il faut que chaque BCC ait une note supérieure à 10.

La compensation entre même BCC d'un semestre à l'autre (BCC1 S3 et BCC1 S4 par exemple) est soumise à l'appréciation du jury.

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

JURYS D'ANNÉE

Si vous validez les deux semestres de l'année en 1^e session, vous êtes directement admis à l'année supérieure.

La **compensation n'intervient pas** dans les cas suivants :

- Si vous êtes admis-es aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session.
- Si vous n'êtes admis-es à aucun des deux semestres de l'année universitaire.
- Si vous êtes défaillant-e-s à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre)

Les étudiant-e-s déclaré-e-s admis-es à un semestre et ajourné-e-s à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle (sous réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10) **mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d'année à l'issue des secondes sessions.**

En Licence, l'étudiant peut être autorisé par le jury à poursuivre ses études en année supérieure dans le cadre d'un enjambement entre L1 et L2 ou L2 et L3 dans les cas suivants :

- Pour un chevauchement L1-L2, il faut avoir obtenu la moyenne à l'année aux BCC1, BCC2 et BCC3. Pour un chevauchement L2-L3, il faut avoir obtenu la moyenne à l'année aux BCC1 et BCC2.
- Il ne peut alors suivre que les BCC de l'année supérieure qu'il a validés en année inférieure tout en préparant la validation des BCC de l'année inférieure non encore acquis. Dans ce cas, les règles spécifiques de l'enjambement (nombre et nature des BCC de l'année inférieure devant être acquis, nombre de BCC pouvant être suivis en année supérieure, etc.) sont définies par la formation.
- La décision individuelle d'enjambement est soumise à l'appréciation du jury de manière annuelle, dans les conditions fixées par la formation. Elle figure obligatoirement sur le relevé de notes.
- L'étudiant ne peut être en enjambement entre la L1 et la L3. Aucune inscription en L3 n'est possible pour un étudiant n'ayant pas validé la L1.
- L'étudiant en enjambement est inscrit administrativement dans les deux années de formation (L1-L2 ou L2-L3) et soumis aux obligations des deux années de formation. Il n'est inscrit pédagogiquement que dans les enseignements qu'il est autorisé à suivre sur décision du jury.

Attention : la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les UE acquises sont validées. Les résultats d'admission en jury annuel sont définitifs. L'étudiant-e ne pourra en aucun cas se présenter au rattrapage dans le but par exemple d'améliorer ses résultats.

La validation du diplôme

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque BCC constitutif du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation précitées.

Comment connaître vos résultats

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail (ENT). Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

Fraude aux examens

Important : frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9000 euros d'amende.

Les enseignants disposent dans leur ENT d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat. Le partage en ligne de cours dispensés par vos professeurs sur des plateformes supposées collaboratives est strictement interdit car il peut s'agir également d'un délit de contrefaçon susceptible d'être poursuivi.

Quelques recommandations concernant les écrits (dossier, fiches de lecture, etc.) à rendre dans le cadre de vos évaluations à l'université :

Votre écrit doit être saisi en Times New Roman, taille 12, interligne 1,5 et marges 2,5 cm de chaque côté. Les pages doivent être numérotées. Votre texte doit être justifié (aligné à gauche et à droite). Il doit commencer par une page de titre/présentation : nom de l'Université, nom de l'UFR (DECCID), nom du département, nom de l'UE, prénom et nom de l'étudiant, numéro de carte d'étudiant, le nom de l'enseignant, la date (mois et année).

Votre écrit doit être divisé en ensembles hiérarchisés (parties et sous-parties) si possible avec des titres. Selon sa taille, votre écrit peut comporter un sommaire reprenant les titres et les pages correspondantes.

Pour des informations complémentaires concernant les citations, la bibliographie, la numérotation des pages ou tout autre point, il est indispensable de se référer à l'enseignant du cours.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Secrétariat pédagogique Licence 1 et 2

Virginie BEYLS

L1 : licence1-sde@univ-lille.fr

L2 : licence2-sde@univ-lille.fr

03 20 41 64 92

Secrétariat pédagogique Licence 3

licence3-sde@univ-lille.fr

03 20 41 67 08

Accueil du département

dpt-sde@univ-lille.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi, Mardi, Jeudi

9H - 12H

14H - 16H

Mercredi, Vendredi

9H - 12H

Adresse postale

Département Sciences de l'Éducation et de la Formation,

Faculté de Psychologie, Sciences de l'éducation et de la formation
Université de Lille

BP 60149, 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex, France

(Pour toute correspondance, joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de destination)

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Responsables de la Licence 1 :

Dany BOURDET

dany.bourdet@univ-lille.fr

Xavier SIDO

xavier.sido@univ-lille.fr

Equipe enseignante :

Les enseignant.e.s sont joignables via leur adresse internet de la forme :

prénom.nom@univ-lille.fr

Vous pouvez aussi vous reporter sur l'application annuelle de votre ENT.

Attention

Pour tout mail, n'oubliez pas d'indiquer vos nom et prénom, votre groupe, votre année d'étude, l'objet du mail et selon votre demande l'intitulé du cours concerne.

Un mail commence toujours par bonjour et se termine par une formule de politesse.

LES SERVICES PROPOSÉS PAR LE DÉPARTEMENT

Ce qui est mis à disposition au sein du département et de l'université pour vous aider à réussir :

COMMUNICATION

- **Informations pratiques : contacts et sites internet**

Vous pouvez noter que **tous les enseignants titulaires ou tous les personnels administratifs peuvent être joints par mail : prenom.nom@univ-lille.fr.**

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site de l'Université (www.univ-lille.fr) et du département des Sciences de l'éducation et de la formation (deccid.univ-lille.fr/scienceseducation), notamment en période d'examen.

- **En cas de fermeture de l'accueil**

Lorsque l'accueil est fermé, vous disposez d'une boîte aux lettres en bois situées à côté de l'accueil, pour déposer courriers ou documents en indiquant toujours votre nom et celui du destinataire, ou vos fiches-message. (N'oubliez pas de passer à l'accueil pour voir si l'enseignant a déposé sa réponse à votre intention).

- **Les panneaux d'affichage**

Il faut consulter régulièrement les panneaux d'affichage (emplois du temps, changement de salles, annonces des contrôles continus, dates de remise de travaux, absence des enseignants, résultats d'examen...)

- **Moodle**

Il vous faut consulter régulièrement l'espace Moodle informations générales Licence 1 Sciences de l'éducation et de la formation. Toutes les informations indiquées sur les tableaux sont indiquées sur l'espace Moodle. Vous pourrez ainsi recevoir très rapidement les informations concernant par exemple l'inscription aux examens ou les absences des enseignants. Ainsi, vous trouverez toutes les informations utiles concernant la licence : des informations générales, les emplois du temps, des espaces dédiés aux cours.

Moodle est disponible au chemin suivant : <https://moodle.univ-lille.fr/course/view?id=4280>

Cet espace Moodle est un lien indispensable entre vous et l'université

LE DISPOSITIF DE TUTORAT (spécifique à la première année de licence)

Des séances hebdomadaires sont proposées après les premières semaines de chaque semestre. Elles sont animées par des étudiants issus de la licence Sciences de l'éducation et de la formation, et ont pour vocation de vous permettre d'échanger, de faire part de vos difficultés éventuelles, ou encore de bénéficier de conseils pour l'organisation de votre travail personnel.

LA BIBLIOTHÈQUE JACQUES HÉDOUX

Une bibliothèque, comme lieu de travail et de prêt de nombreux ouvrages et revues spécialisés dans le domaine de l'éducation. Elle est un complément à la bibliothèque centrale de l'Université de Lille, site Pont de Bois. La durée du prêt à domicile est de deux semaines pour un ouvrage, une semaine pour un périodique ou une revue, renouvelable dans certaines conditions. Les mémoires et thèses ne sont pas sujets au prêt mais peuvent être consultés sur place. Les étudiants sont invités à consulter le règlement de la bibliothèque qui y est affiché, en début d'année. Le centre dispose également de plusieurs postes informatiques pour la recherche bibliographique.

Lors de la journée d'intégration, une monitrice de bibliothèque vous accueillera et vous remettra la marche à suivre pour trouver le « bon ouvrage » et l'emprunter.

Plus d'informations sur : <https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/reseau/sciences-education/>

L'ASSOCIATION ASEEL (Association des Sciences de l'Education des Etudiants de Lille)

Officiellement créée en septembre 2018, ses objectifs sont de favoriser les rencontres et les échanges autour des Sciences de l'éducation et de la formation, de créer du lien entre les étudiants mais également entre étudiants et enseignants.

L'association compte plusieurs projets ; de tutorat entre étudiants, de journées ou soirées thématiques (accueil des nouveaux étudiants, discussions sur un thème en rapport avec la formation, etc.). Elle dispose d'un local dans lequel les étudiants peuvent se retrouver le midi ou lors des temps de pause.

Plus d'informations sur : <https://fr-fr.facebook.com/AssociationSciencesEducationEtudiantsLille/>

LES SALLES EN ACCÈS LIBRE

Des salles informatiques en libre accès existe également. Pour plus d'informations : <https://www.univ-lille3.fr/lille3-numerique/salles-equipees/type/>

CLIL : Centre de Langues de l'Université de Lille

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- **LE PÔLE DELANG** qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- **LE PÔLE DEFI** qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2.
- **UN PÔLE TRANSVERSAL** qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site du campus Cité Scientifique (LANSAD , FLE et TEC)
- sur les sites des campus Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

CONTACT - clil@univ-lille.fr | Tél. : 03 62 26 81 88

<https://clil.univ-lille.fr> |  «CLILUnivLille»

PÔLE DELANG : Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication.

● Campus Pont-de-Bois

Pour les UE d'anglais (toutes composantes), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Pour l'espagnol, des groupes dédiés sont définis dans certains Départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Infocom et Sciences de l'Education), mais les inscriptions sont gérées par le pôle DELANG Campus Pont-de-Bois.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois, qui communique via la plate-forme Moodle. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 62 84

● Campus Cité Scientifique

Les EC de langues (toutes langues hors UE Projet de l'étudiant), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat du pôle DELANG Campus Cité Scientifique: bâtiment B5, RDC porte 2.

**Contacts : laurence.fougnie@univ-lille.fr
dorina.delmeule@univ-lille.fr / delang.cs@univ-lille.fr**

Téléphone : 03 62 26 81 80 / 03 62 26 81 82

CONTACT - delang@univ-lille.fr | <https://clil.univ-lille.fr>

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus universitaires Pont de Bois (bâtiment A - A1.682) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

BUREAU DES CERTIFICATIONS

LE CLES : Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

Le CLES est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- **CLES B1** : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- **CLES B2** : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- **CLES C1** : utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages Certifications du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

CONTACT - cles@univ-lille.fr | www.certification-cles.fr

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse mél: crl@univ-lille.fr

Autres certifications

Le CLIL organise la passation d'autres certifications, telles que :

- **CnaVT** - Certification des compétences en néerlandais
- **DELE** - Certification des compétences en espagnol organisée par l'institut Cervantes
- **GOETHE** - Certification des compétences en allemand
- **TOCFL** - Certification des compétences en chinois
- **TOEIC** - Test de compétences en anglais

CONTACT - certifications@univ-lille.fr |

<https://clil.univ-lille.fr/certifications>

LE CRL : un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue,
- travailler la langue dans tous ses aspects,
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs),
- développer votre compétence à apprendre en autonomie,
- préparer des certifications,
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

CONTACT - crl@univ-lille.fr | <https://clil.univ-lille.fr>

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT.

Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télé-tandem, les cafés langues....

La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources.

L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs tiennent des permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langues.

CONTACT - crl@univ-lille.fr | <https://clil.univ-lille.fr>

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE

Présentation

La licence Sciences de l'éducation et de la formation propose une approche pluridisciplinaire des faits éducatifs à partir d'une formation solide en sciences humaines.

Le cursus conjugue des approches différentes pour comprendre et réfléchir les situations et questions éducatives : approches didactique, pédagogique, sociologique, historique, philosophique, économique... La formation comprend à la fois des enseignements théoriques (portant par exemple sur l'éducation comparée, les évolutions de la relation entre l'école et le monde du travail, la psychologie du développement des apprentissages, les didactiques des disciplines scolaires) et des enseignements visant une initiation progressive à la recherche en éducation et en formation et à ses méthodes et outils.

3 parcours possibles à partir de la Licence 2

A partir de la deuxième année, la formation se décline en 3 parcours proposant chacun une approche pluridisciplinaire des situations éducatives en lien avec un champ professionnel :

Parcours Enseignements, Apprentissages et Didactiques (EAD)

- Approche du champ de l'enseignement et de l'apprentissage en contexte scolaire (enseignement primaire, secondaire et universitaire ...) avec une réflexion sur les disciplines d'enseignement, les savoirs formels et informels et les modalités d'apprentissage et d'évaluation

Parcours Travail Educatif en Santé, Social et Vie Scolaire (TESSVS)

- Approche du champ du travail éducatif en articulation avec la promotion de la santé, le travail social et la vie scolaire, en vue de construire des réflexions sur l'accompagnement des familles et des publics vulnérables, le partenariat avec les structures de la prévention, de l'éducation en santé et du travail social, les fonctions de conseil et d'accompagnement de la socialisation des élèves, ainsi que sur l'organisation de la communauté éducative.

Parcours Métiers de la formation d'adultes (MFA)

- Approche du champ de la formation des adultes avec une réflexion sur la formation et l'orientation tout au long de la vie, la construction d'un projet professionnel, le développement et l'évaluation des compétences en milieu professionnel.

La Licence Sciences de l'Éducation et de la Formation décline 5 Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) :

BCC 1 : Saisir la diversité et la complexité des pratiques éducatives et de formation

BCC 2 : Construire et contextualiser des questionnements dans le champ des Sciences de l'éducation et de la formation

BCC 3 : Identifier, produire et analyser des données relatives à des faits éducatifs

BCC 4 : Identifier et s'orienter de manière critique dans les mondes professionnels de l'éducation et de la formation

BCC 5 : S'informer, communiquer, coopérer pour agir dans des contextes éducatifs

Poursuite d'études :

Bien qu'elle ne constitue pas en soi une préparation aux concours, la licence Sciences de l'éducation et de la formation de l'université de Lille SHS (Sciences Humaines et Sociales) **permet d'envisager une poursuite d'études vers les métiers de l'enseignement et de l'éducation, du travail social et de la promotion de la santé, de l'ingénierie de la formation, du conseil en développement des compétences et en gestion des ressources humaines dans les institutions éducatives.**

N'hésitez à consulter le guide des études de la L2-L3 et à contacter les enseignants ou les responsables des différentes formations pour plus d'informations.

Vous pouvez aussi prendre contact et vous rendre au Service universitaire d'accueil, d'information et d'orientation (SUAIO) dont la mission est de vous guider dans vos choix d'orientation tout au long de vos études à l'université. <https://www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/>

LICENCE 1

SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

RESPONSABLES :

Dany BOURDET

dany.bourdet@univ-lille.fr

Xavier SIDO

xavier.sido@univ-lille.fr

PRÉSENTATION DE LA LICENCE 1

La L1 est la première année des études qui conduisent au grade de Licence. Ces études sont organisées en 6 semestres.

Cette première année accueille 200 étudiants provenant de filières générales, professionnelles et technologiques.

Cette année de L1 poursuit plusieurs objectifs :

- **Vous accueillir à l'université** : en complément des informations proposées par l'université, l'ensemble des dispositifs (Moodle, tutorat, association etc.) vise à vous permettre d'intégrer au mieux le monde de l'université. Sur le plan des enseignements, un cours de méthodologie du travail universitaire vous permet d'effectuer au mieux la transition entre le secondaire et les études supérieures
- **Vous faire rentrer dans le domaine des Sciences de l'Education et de la formation** : l'ensemble des cours est organisé pour vous faire découvrir la diversité des Sciences de l'Education et de la formation, commencer l'étude de certains champs d'investigation des faits éducatifs, vous faire rentrer dans le monde de la recherche, notamment par le biais d'une initiations aux démarches d'enquêtes.
- **Vous permettre de commencer à réfléchir votre parcours et vos choix d'orientation pour la suite de vos études** : la diversité des approches proposées en première année, la possibilité d'explorer un premier choix de cours au S1, ou encore les enseignements relatifs au portefeuille d'expériences et de compétences, visent à vous aider à construire au mieux votre projet de formation intellectuelle et professionnel.

DESRIPTIF DU PROGRAMME DE FORMATION DE LA LICENCE 1

BCC 1 : SAISIR LA DIVERSITÉ ET LA COMPLEXITÉ DES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET DE FORMATION

THÉORIES ET CONCEPTS (18H CM - 16H TD)

EC 1 Humanités en éducation

THÉORIES ET CONCEPTS, OUVERTURE (8H CM - 16H TD)

EC 1 Initiation à la sociologie de l'éducation

BCC 2 : CONSTRUIRE ET CONTEXTUALISER DES QUESTIONNEMENTS DANS LE CHAMP DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

FONDAMENTAUX THÉORIQUES (24H CM)

EC 1 Introduction générale aux Sciences de l'Éducation et de la Formation

MÉTHODES EN SEF (6H CM - 14H TD)

EC 1 Méthodologie du travail universitaire

ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (24H CM)

EC 1 Enseignement au choix dans le BCC2-UE2 du S3

BCC 3 : IDENTIFIER, PRODUIRE ET ANALYSER DES DONNÉES RELATIVES À DES FAITS ÉDUCATIFS

QUESTIONNEMENTS DES PRATIQUES ÉDUCATIVES (6H CM - 18H TD)

EC 1 Acculturation aux démarches d'enquête et de recherche

BCC5 : S'INFORMER, COMMUNIQUER, COOPÉRER POUR AGIR DANS DES CONTEXTES ÉDUCATIFS

LANGUES (24H TD)

EC 1 Anglais

EC 2 Autres langues

PROJET DE L'ÉTUDIANT (20H TD)

BCC 1 : SAISIR LA DIVERSITÉ ET LA COMPLEXITÉ DES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET DE FORMATION

FONDAMENTAUX THÉORIQUES (18H CM - 16H TD)

EC 1 Humanités en éducation

THÉORIES ET CONCEPTS, OUVERTURE (8H CM - 16H TD)

EC 1 Diversité du travail éducatif

BCC 2 : CONSTRUIRE ET CONTEXTUALISER DES QUESTIONNEMENTS DANS LE CHAMP DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

THÉORIES ET CONCEPTS (18H CM - 18H TD)

EC 1 Initiation aux didactiques

QUESTIONNEMENTS DES PRATIQUES ÉDUCATIVES (8H CM - 16H TD)

EC 1 Initiation à l'éducation comparée

BCC 3 : IDENTIFIER, PRODUIRE ET ANALYSER DES DONNÉES RELATIVES À DES FAITS ÉDUCATIFS

MÉTHODES EN SEF (24H TD)

EC 1 Initiation à la méthodologie de l'enquête de terrain : les entretiens

BCC 4 : IDENTIFIER ET S'ORIENTER DE MANIÈRE CRITIQUE DANS LES MONDES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (8H CM - 12H TD)

EC 1 Initiation au PEC

PROJET DE L'ÉTUDIANT (20H TD)

BCC 5 : S'INFORMER, COMMUNIQUER, COOPÉRER POUR AGIR DANS DES CONTEXTES ÉDUCATIFS

LANGUES (24H TD)

EC 1 Anglais

EC 2 Autres langues

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1

BCC 1 : SAISIR LA DIVERSITÉ ET LA COMPLEXITÉ DES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET DE FORMATION

THÉORIES ET CONCEPTS (18H CM - 16H TD)

EC 1 Humanités en éducation

Intervenant(s) : Sébastien CHARBONNIER et Christelle DIDIER (coord.)

Descriptif : En vue de quoi cherche-t-on à éduquer et à former des êtres humains ? Ce cours présentera, à l'aune de situations concrètes, quelques concepts fondamentaux pour comprendre, de manière critique, les grands débats sur les finalités de l'éducation et les moyens subséquents qui ont été imaginés pour atteindre ces fins. La partie magistrale du cours (CM) permettra d'exposer les concepts et leurs finalités éducatives, tandis que les travaux dirigés (TD) permettront, en groupes, d'analyser des cas concrets.

Compétences visées :

- Saisir, parmi la diversité de notre héritage culturel sur les questions éducatives (grands courants de pensée, figures marquantes de pédagogues, etc.), quels outils peuvent nous être utiles, aujourd'hui, pour affronter la complexité des choix éducatifs de demain.

Volume horaire de travail personnel : 48H

Bibliographie : le détail de la bibliographie sera donné en cours

Modalités d'évaluation : Contrôle continu (CC) aussi bien pour le CM que pour le TD = rendu d'un dossier unique qui mettra en avant, dans l'une de ses parties, des contenus du CM

THÉORIES ET CONCEPTS, OUVERTURE (8H CM - 16H TD)

EC 1 Initiation à la sociologie de l'éducation

Enseignant coordinateur : Dany BOURDET

Descriptif : Ce cours se propose d'initier les étudiant-e-s à la sociologie et de montrer comment cette discipline permet d'éclairer certains aspects fondamentaux de notre vie sociale (travail, éducation, rapports entre hommes et femmes, pratiques culturelles, etc.), mais aussi d'analyser certains phénomènes sociaux importants (inégalités, déviance, stigmatisation, conflits sociaux, etc.). Pour donner à voir les principaux acquis de la discipline, certains des grands concepts ou théories développés, et les méthodes employées par les sociologues, nous mobiliserons des extraits d'enquêtes sociologiques récentes et de textes plus classiques, des tableaux statistiques et des graphiques, des extraits d'entretiens et des compte-rendu d'observations, ou encore des extraits de films ou de séries.

Compétences visées :

- Acquérir les bases théoriques de la sociologie permettant de mieux comprendre le monde social et les processus éducatifs.

Volume horaire de travail personnel : 48H

Bibliographie :

H. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985 [1963].

P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1980.

B. Lahire, *Pour la sociologie*, Paris, La Découverte, 2016.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (CC)

BCC 2 : CONSTRUIRE ET CONTEXTUALISER DES QUESTIONNEMENTS DANS LE CHAMP DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

FONDAMENTAUX THÉORIQUES (24H CM)

EC 1 Introduction générale aux Sciences de l'Éducation et de la Formation

Enseignant coordinateur : Julien DE MIRIBEL et Xavier SIDO

Descriptif : Cet enseignement constitue une entrée en matière disciplinaire en Sciences de l'éducation et de la formation. A partir de celle-ci, les étudiants apprendront à situer le registre d'études et de formation dans lequel ils pourront se projeter tout au long de leur parcours de licence, puis de master.

Le cours proposera

- (1) une introduction aux notions d'éducation et de formation,
- (2) un regard sur la construction et l'évolution des Sciences de l'éducation et de la formation,
- (3) ainsi qu'un aperçu des champs de recherche constitutifs de la discipline.

Compétences visées :

- Circonscrire théoriquement les notions d'éducation et de formation.
- Acquérir des théories et concepts fondamentaux en Sciences de l'éducation et de la formation
- Identifier les disciplines contributives aux Sciences de l'éducation et de la formation

Volume horaire de travail personnel : 48H

Bibliographie

Laot, F. et Rogers, R. (2015). Les Sciences de l'éducation. Emergence d'un champ de recherche dans l'après-guerre. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Marcel, J.-F. (2002). Les Sciences de l'éducation. Des recherches, une discipline. Paris : L'Harmattan, coll. « Savoir et formation ».

Mialaret, G. (2006). Les Sciences de l'éducation. Paris : Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? »

Modalités d'évaluation : contrôle terminal (CT)

MÉTHODES EN SEF (6H CM - 14H TD)

EC 1 Méthodologie du travail universitaire

Enseignant coordinateur : Dany BOURDET

Descriptif : Etudier les Sciences de l'éducation et de la formation va nécessiter d'acquérir des compétences en matière de travail universitaire. Les normes et les attendus d'un écrit universitaire, la recherche documentaire et l'identification des différents types de documents (en particulier dans le domaine éducatif), la construction d'une fiche de lecture ou/et d'un exposé, le travail en groupe en mode projet, etc. seront présentés et explicités lors des séances en cours magistral (CM), puis mis en pratique durant les séances en travaux dirigés (TD).

Compétences visées :

- Développer des compétences méthodologiques en recherche documentaire et en écriture universitaire
- Découvrir des approches scientifiques de faits éducatifs et de démarches de formation

Volume horaire de travail personnel : 40H

Bibliographie

Cislaru, G., Claudel, C., Vlad, M. (2017), L'écrit universitaire en pratique. Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck supérieur. (« Chapitre 1. La bibliographie », pp. 9-18, « Chapitre 2. Notions et mots clefs », pp. 19-32, « Chapitre 7. Citations, renvois, notes », pp. 79-94, et « Chapitre 12. Boîte à outils « normes d'écriture » (ponctuation, majuscules, chiffres) », pp. 129-154)

Modalités d'évaluation : Contrôle continu (CC)

ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (24H CM)

Pour l'UE3 Enseignements complémentaires, veuillez vous rapporter au Guide des études de L2/L3 pour la présentation des enseignements dans le BCC2 – UE2 du S3.

BCC 3 : IDENTIFIER, PRODUIRE ET ANALYSER DES DONNÉES RELATIVES À DES FAITS ÉDUCATIFS

QUESTIONNEMENTS DES PRATIQUES ÉDUCATIVES (6H CM - 18H TD)

EC 1 Acculturation aux démarches d'enquête et de recherche

Enseignants coordinateurs : Dany BOURDET

Descriptif : Que recherche-t-on en Sciences de l'éducation et de la formation et de quelles manières ? Les séances en cours magistral (CM) permettront de faire le point sur ce que signifie faire de la recherche dans le domaine éducatif, de présenter ce qu'est une démarche de recherche et une enquête, mais aussi d'introduire quelques éléments de vocabulaire scientifique : notion, concept, théorie, paradigme, etc. Les séances en travaux dirigés (TD) permettront quant à elles d'aborder sur la base d'exemples différents objets de recherches et types d'enquêtes en Sciences de l'éducation et de la formation.

Compétences visées :

- Découvrir des objets de recherche et des méthodologies mobilisées en Sciences de l'éducation et de la formation
- Comprendre la diversité des analyses des faits éducatifs

Volume horaire de travail personnel : 48H

Bibliographie

Lapostolle G., Mabilon-Bonfils, B. (2018). Fiches de Sciences de l'éducation. Paris, France : Ellipses. (« Fiche 5. Etat des lieux de la recherche en sciences de l'éducation », pp. 22-25, « Fiche 9. Identité épistémologique et réception sociale des sciences de l'éducation », pp. 36-39, « Fiche 10. Evolution des recherches en sciences de l'éducation », pp. 40-43, et « Fiche 18. Les démarches de la recherche scientifique », pp. 68-70)

Mialaret, G. (2017). Les sciences de l'éducation. Paris, France : Presses Universitaires de France. (« Chapitre V. La recherche en sciences de l'éducation », pp. 100-107, et « Chapitre VI. À quoi servent les sciences de l'éducation ? », pp. 108-115)

Van Campenhoudt, L., Marquet, J., Quivy, R. (2017). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris, France : Dunod. (« Objectifs et démarche », pp. 15-36)

Modalités d'évaluation : contrôle continu (CC)

BCC 5 : S'INFORMER, COMMUNIQUER, COOPÉRER POUR AGIR DANS DES CONTEXTES ÉDUCATIFS

LANGUES (24H TD)

EC 1 Anglais (TD)

Intervenant(s) : Annie ANTONIK et Daniel WARZECHA

Descriptif : Toutes les compétences d'apprentissage d'une langue étrangère (compréhension et production) seront mises en œuvre dans des activités langagières s'appuyant sur des supports variés, audiovisuels, iconographiques et écrits, portant sur l'étude de sujets adaptés aux problématiques des sciences de l'éducation et de la formation.

Compétences visées :

- Acquérir le niveau B1, en respectant l'évolution personnelle de chacun

Volume horaire de travail personnel : 48H

Bibliographie : Les indications seront données en cours

Modalités d'évaluation : Contrôle continu (CC)

EC 2 Espagnol

Intervenante : Ana CASTELO

Descriptif : Toutes les compétences d'apprentissage d'une langue étrangère seront mises en œuvre dans des activités langagières (compréhension orale et écrite, expression orale en interaction et en continu, expression écrite) s'appuyant sur des supports variés : audiovisuels, iconographiques et écrits.

Ils porteront sur l'étude de sujets inhérents aux problématiques des Sciences de l'Education et de la Formation. Une révision complète des programmes du second degré se fera en parallèle des cours du semestre 1.

Compétences visées :

- Atteindre le niveau B1

Volume horaire de travail personnel : 48H

Bibliographie

BLED Etudes Supérieures – Pierre Gerboin (Auteur) – Classes préparatoires / Universités / Grandes écoles. Textes photocopiés.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu (CC)

PROJET DE L'ÉTUDIANT (20H TD)

Pour l'UE Projet de l'étudiant, veuillez vous rapporter catalogue de propositions issues de divers départements de l'université ou de ses services centraux.

En outre, au semestre 1, vous suivez obligatoirement en plus de l'UE PE choisie en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel, un module d'«intégration», proposé entièrement à distance, lequel vous permet d'acquérir la maîtrise de votre environnement universitaire.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 2

BCC 1 : SAISIR LA DIVERSITÉ ET LA COMPLEXITÉ DES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET DE FORMATION

FONDAMENTAUX THÉORIQUES (18H CM - 16H TD)

EC 1 Humanités en éducation

Enseignant coordinateur : Xavier SIDO

Descriptif : Comment cherche-t-on à éduquer et à former des êtres humains à l'école ? Ce cours reviendra de façon croisée sur les dynamiques de scolarisation des apprentissages et de démocratisation/massification, les grandes théories psychologiques portant sur la compréhension de ce qu'apprendre veut dire et les différents courants pédagogiques. La partie magistrale du cours (CM) permettra d'exposer les concepts et leurs finalités éducatives, tandis que les travaux dirigés (TD) permettront, en groupes, d'analyser des cas concrets.

Compétences visées :

- Construire des repères (dates, périodes, figures) en histoire de l'éducation et de la formation.
- Acquérir des théories et concepts fondamentaux en Sciences de l'éducation et de la formation.

Volume horaire de travail personnel : 48H

Bibliographie : le détail de la bibliographie sera donné en cours

Modalités d'évaluation : Contrôle continu (CC)

THÉORIES ET CONCEPTS, OUVERTURE (8H CM - 16H TD)

EC 1 Diversité du travail éducatif : santé, social

Enseignant coordinateur : Dany BOURDET

Descriptif : Cet enseignement vise à aborder les liens entre l'éducation et les domaines du travail social et de la santé. Y seront donc traités la place et les formes que revêt l'éducation dans le travail social ainsi que l'éducation à la santé. Les séances en cours magistral (CM) serviront à fournir les éléments de cadrage sur le travail social et l'éducation à la santé, tandis que celles en travaux dirigés (TD) seront dédiées à l'étude de thématiques ou/et de problématiques spécifiques.

Compétences visées :

- Comprendre les formes d'interventions éducatives dans les champs du travail social et de la santé.

Volume horaire de travail personnel : 48H

Bibliographie :

Barrès, R., Henrich, A.-M., Rivaud, D., Livache, J., et Reynier, J. (2015). Le nouveau dictionnaire de la santé publique & de l'action sociale. Malakoff, France : Foucher.
Halpern C. (dir.). (2011). La santé : un enjeu de société. Auxerre, France : Éditions Sciences humaines.
Rullac, S., Ott, L. (2015). Dictionnaire pratique du travail social. Paris, France : Dunod.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (CC)

BCC 2 : CONSTRUIRE ET CONTEXTUALISER DES QUESTIONNEMENTS DANS LE CHAMP DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

THÉORIES ET CONCEPTS (18H CM - 18H TD)

EC 1 Initiation aux didactiques

Enseignant coordinateur : Xavier SIDO

Descriptif : Découvrir les didactiques. Appréhender ce qui distingue le champ des didactiques des autres champs de recherches afin de définir les disciplines de recherches que sont les didactiques. Initier un questionnement sur le fonctionnement des élèves, des savoirs, des disciplines scolaires... et interroger les phénomènes d'enseignements et d'apprentissages des disciplines scolaires notamment au travers d'objets scolaires tels que l'emploi du temps ou les manuels.

Compétences visées :

- Acquérir des théories et concepts fondamentaux en Sciences de l'éducation et de la formation.
- Appréhender différentes approches de l'éducation et de la formation.
- Mobiliser les théories et concepts fondamentaux en Sciences de l'éducation et de la formation pour l'analyse des faits éducatifs.

Volume horaire de travail personnel : 48H

Bibliographie

Plé E. (2009) Jeu de substitutions ou instrument pour apprendre : le maître de papier en sciences à l'école. In Revue des Sciences de l'Education Vol 35-2 (2009) p107-127.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (CC)

QUESTIONNEMENTS DES PRATIQUES ÉDUCATIVES (8H CM - 16H TD)

EC 1 Initiation à l'éducation comparée (CM + TD)

Enseignante coordinatrice : Sylvie CONDETTE

Descriptif: Cet enseignement a pour visée de faire découvrir et d'illustrer concrètement ce qu'est le domaine de recherches de l'éducation comparée. Une présentation générale de ce domaine sera faite lors des séances en cours magistral (CM), tandis que les séances en travaux dirigés (TD) seront dédiées à des études de cas et/ou à de problématiques traitées en éducation comparée.

Compétences visées :

- Comprendre les spécificités culturelles d'un système éducatif et de formation par une approche en éducation comparée

Volume horaire de travail personnel : 48H

Bibliographie : Le détail de la bibliographie sera donné en cours

Modalités d'évaluation : contrôle continu (CC)

BCC 3 : IDENTIFIER, PRODUIRE ET ANALYSER DES DONNÉES RELATIVES À DES FAITS ÉDUCATIFS

MÉTHODES EN SEF (24H TD)

EC 1 Initiation à la méthodologie des entretiens

Enseignant coordinateur : Dany BOURDET

Descriptif : L'entretien est l'une des principales méthodes de recherche utilisées en Sciences de l'éducation et de la formation. En quoi consiste précisément cette méthode et quelle est sa visée ? Quelles en sont les variantes ? Cet enseignement abordera ces questions à travers des apports théoriques, mais aussi de manière concrète en permettant de faire l'expérience de la mise en œuvre d'une enquête par entretiens.

Compétences visées :

- Découvrir une des méthodes de recherche qualitatives mobilisées en Sciences de l'éducation et de la formation
- Développer des compétences de communication orale et écrite dans le cadre et pour la présentation d'une recherche

Volume horaire de travail personnel : 48H

Bibliographie :

Lapostolle G., Mabilon-Bonfils, B. (2018). Fiches de Sciences de l'éducation. Paris, France : Ellipses. (« Fiche 19. Entretiens et cas cliniques », pp. 71-73, et « Fiche 22. Les entretiens collectifs », pp. 81-84)

Mialaret, G. (2004). Méthodes de recherche en sciences de l'éducation. Paris, France : Presses Universitaires de France. (« L'entretien », pp. 52-58)

Van Campenhoudt, L., Marquet, J., Quivy, R. (2017). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris, France : Dunod. (« 5.2 L'entretien », pp. 241-246)

Modalités d'évaluation : contrôle continu (CC)

BCC 4 : IDENTIFIER ET S'ORIENTER DE MANIÈRE CRITIQUE DANS LES MONDES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (8H CM - 12H TD)

EC 1 Initiation au PEC (Portefeuille d'Expérience et de Compétence)

Enseignante coordinatrice : Christelle DIDIER

Descriptif : Les cours et les TD sont conçus de façon complémentaire.

Les CM seront l'occasion de comprendre les enjeux d'une approche de la formation par les compétences et ceux de la valorisation des expériences extra-académiques dans la construction d'un parcours de formation. Ils donneront aussi l'occasion de porter un regard critique sur la démarche « projet », injonction contemporaine parfois paradoxale, ainsi que sur l'usage du numérique pour le développement personnel et professionnel.

Les TD permettront à chacun.e de développer la maîtrise d'un e-portfolio, c'est-à-dire un outil numérique d'accompagnement à la construction de son projet personnel, académique et professionnel. Les séances proposeront des exercices autour de l'analyse d'expériences significatives, de leur traduction en compétences ainsi que leur mise en mot et en forme dans le PEC, le Portefeuille d'Expériences et de Compétences. L'objectif principal de cette UE est de développer la réflexivité des étudiants sur leur propre parcours de formation, en cours, en L1 et à venir, en L2, L3 et au-delà.

Compétences visées :

- Connaître et maîtriser avec prudence un outil numérique, l'e-portfolio
- Adopter un posture réflexive autour de son propre projet de formation
- Construire un positionnement critique vis-à-vis des outils et de la démarche proposés

Volume horaire de travail personnel : 40H

Modalités d'évaluation : contrôle continu (CC)

PROJET DE L'ÉTUDIANT (20H TD)

Pour l'UE Projet de l'étudiant, veuillez vous rapporter catalogue de propositions issues de divers départements de l'université ou de ses services centraux.

BCC 5 : S'INFORMER, COMMUNIQUER, COOPÉRER POUR AGIR DANS DES CONTEXTES ÉDUCATIFS

LANGUES (24H TD)

EC 1 Anglais (TD)

Intervenant(s) : Annie ANTONIK et Daniel WARZECHA

Descriptif : Toutes les compétences d'apprentissage d'une langue étrangère (compréhension et production) seront mises en œuvre dans des activités langagières s'appuyant sur des supports variés, audiovisuels, iconographiques et écrits, portant sur l'étude de sujets adaptés aux problématiques des sciences de l'éducation et de la formation.

Compétences visées :

- Acquérir le niveau B1, en respectant l'évolution personnelle de chacun

Volume horaire de travail personnel : 48H

Bibliographie : les indications seront données en cours

Modalités d'évaluation : contrôle continu (CC)

EC 2 Espagnol

Intervenante : Ana CASTELO

Descriptif : Toutes les compétences d'apprentissage d'une langue étrangère seront mises en œuvre dans des activités langagières (compréhension orale et écrite, expression orale en interaction et en continu, expression écrite) s'appuyant sur des supports variés : audiovisuels, iconographiques et écrits.

Ils porteront sur l'étude de sujets inhérents aux problématiques des Sciences de l'Education et de la Formation.

Compétences visées :

- Atteindre le niveau B1.1

Volume horaire de travail personnel : 48H

Bibliographie : BLED Etudes Supérieures – Pierre Gerboin (Auteur) – Classes préparatoires / Universités / Grandes écoles. Textes photocopiés.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu (CC)

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et aux agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Rubrique Signalement, onglet «Comment faire un signalement».

CONTACT - maison-mediation@univ-lille.fr

03 62 26 91 16

CONTACTS UTILES & LOCALISATION

CAMPUS PONT-DE-BOIS

- Faculté des Humanités (Départements arts / histoire / histoire de l'art et archéologie / langues et cultures antiques / lettres modernes / philosophie / sciences du langage)
- Faculté des langues, cultures et sociétés (Départements Angellier - études anglophones / études germaniques, néerlandaises et scandinaves / études romanes, slaves et orientales)
- Faculté des sciences économiques et sociales et des territoires (département de sciences sociales - sauf pour relais inscriptions, voir campus Cité scientifique)
- UFR DECCID (département sciences de l'Information et de la documentation)
- Faculté PsySEF (départements psychologie / sciences de l'éducation et de la formation)
- Institut universitaire de formation des musiciens intervenants (CFMI)

Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00

Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

BÂTIMENT A - ENTRÉE A8

SCOLARITE

Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, etc

Relais scolarité Pont-de-Bois

- 03.20.41.60.35
- scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr

INTERNATIONAL

Service des relations internationales

Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale

- erasmus-students@univ-lille.fr (mobilité Erasmus)
- intl-exchange@univ-lille.fr (mobilité Hors Europe)
- maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel)
- outgoing-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études sortant)
- incoming-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études entrant)
- exchange-helpdesk@univ-lille.fr (logement et cours de français)
- titredesejour@univ-lille.fr

<https://international.univ-lille.fr/>

BÂTIMENT A - ENTRÉE A8

INTERNATIONAL

Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner !
Disponible sur App Store et en version web : <https://ulillgo.univ-lille.fr/#/>

Département d'enseignement du français pour les étudiants de l'international (CLIL Pôle DEFI)

- 03.20.41.63.83 | defi@univ-lille.fr

ORIENTATION

Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO)

(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)

- 03.20.41.62.46
- suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance @BAIP Lille

- Accompagnement à la recherche de stage à distance :
baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr
- Informations et questions sur les stages :
baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr
- Tél. : 03 20 41 61 62 (accueil) / Tél. : 03 20 41 63 43 (stages)

Pôle transversalité

- dif-transvesalite-pdb@univ-lille.fr

Pépîte / Hubhouse (entrepreneuriat)

- 03.20.41.60.95/97
- <https://pepите-nord.inook.website/fr>

VIE ÉTUDIANTE

Bureau de la vie étudiante et du handicap

Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus

- 03.20.41.73.26 | bveh.pdb@univ-lille.fr

BÂTIMENT A - ENTRÉE A8

SANTÉ

Centre de santé de l'étudiant

- 03 62 26 93 00

BÂTIMENT B

CRL - Centre de ressources en langues (face amphi B3)

<https://clil.univ-lille.fr>

- 03 20 41 68 13
crl.pont-de-bois@univ-lille.fr

BÂTIMENT F

ÉTUDES DOCTORALES

École doctorale régionale SHS
doctorat.univ-lille.fr/ecoledoctorales

- 03.20.41.62.12
sec-edshs@pres-ulnf.fr

BIBLIOTHÈQUE UNIV.

SCD - Bibliothèque universitaire centrale

- <https://bushs.univ-lille.fr/>
- 03.20.41.70.00

BÂTIMENT A

Formation continue et alternance

formation-continue.univ-lille.fr

- 03.20.41.72.72
dfca-pontdebois@univ-lille.fr

HALL BÂTIMENT A

Service culture

- 03.20.41.60.25
culture.univ-lille.fr

HALLE DES SPORTS

SUAPS (sports)

- 03.20.41.62.60
sport.univ-lille.fr

La faculté Langues, cultures et sociétés est née de la fusion de la faculté LLCE - Langues, littératures et civilisations étrangères et de l'UFR LEA - Langues étrangères appliquées.

La faculté PsySEF est née de la fusion de l'UFR de psychologie, du département des sciences de l'éducation de l'UFR DECCID et du département SEFA - Sciences de l'éducation et de la formation pour adultes.

PsySEF

Département Sciences
de l'Éducation et de la
Formation

Université de Lille



03 20 41 64 92
licence1-sde@univ-lille.fr